

2023

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

MISSION  
COTEAUX, MAISONS  
ET CAVES DE CHAMPAGNE  
PATRIMOINE MONDIAL



Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne

1 point pour 1 site inscrit sur la  
Liste du patrimoine mondial (2015)



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
**MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE**

**CONCEPTION & RÉALISATION**

*Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne – Patrimoine mondial  
Champagne Création*

**CRÉDITS PHOTOS / IMAGES**

*Olivier Sampson, ABFPM – Agence Useful – Laurant Panigai  
Michel Jolyot – Amarante Puget – Paul Roset  
Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, UNESCO*

# SOMMAIRE

Édito .....	p.3
La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne .....	p.5
Bilan d'activité 2023 .....	p.10
Objectif 1 : Garantir la protection et le développement durable du Bien .....	p.10
Objectif 2 : Transmettre et faire rayonner notre inscription .....	p.16
Temps forts 2023 .....	p.22



## ÉDITO

### Séverine COUVREUR

*Présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne - Patrimoine mondial*

2023 : année du changement et des défis !

Pierre-Emmanuel Tatittinger, qui avait mené avec ferveur, ardeur et générosité cette équipe et avait hissé haut les couleurs de l'UNESCO en Champagne, décida de me confier la présidence.

S'il m'y avait préparée progressivement depuis mon entrée à la Mission en 2016, personne ne s'y attendait si vite. En outre, s'inscrire dans l'héritage moral et exigeant de Pierre Cheval fut un réel défi.

L'équipe, menée par Amandine Crépin, nos bénévoles notamment Jean-Luc Barbier, Président du Conseil scientifique, Jacques Douadi et Jean-Pierre Belfie, tous les deux vices-présidents à ses côtés, m'ont aidée à trouver mes marques au sein du Conseil d'administration et du Conseil scientifique mais aussi de toute notre communauté d'acteurs du territoire qui œuvrent au quotidien pour le protéger et le faire rayonner.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au Conseil d'administration en tant que vice-présidente, Béatrice Moreau, et vice-président, Gilles de la Bassetière, chacun participant également à notre Comité de pilotage.

Beaucoup de changements dans une période où notre structure de gestion ayant atteint son âge de raison devait gérer une double attente : une sollicitation accrue sur des projets d'aménagement du territoire, d'implantation d'énergies renouvelables, de valorisation du patrimoine bâti et la nécessité de travailler le bilan du premier plan de gestion pour en proposer un nouveau en 2025 à l'occasion de son dixième anniversaire.

Cette double attente était accentuée par la sollicitation au niveau national comme au niveau international de travailler collectivement sur le dérèglement climatique et ses enjeux pour les valeurs universelles exceptionnelles des sites inscrits au Patrimoine mondial. Ce fut le moyen de prendre du recul et d'anticiper des actions pour le prochain plan de gestion (cette feuille de route dont nous envisageons déjà l'évolution par une co-écriture avec les acteurs locaux afin de les impliquer beaucoup plus). Filière Champagne, collectivités locales, entreprises locales, institutions du tourisme, de l'enseignement et services de l'État ont été tous réunis pour réaliser le bilan de notre première feuille de route et se projeter dans celle des 10 ans à venir à partir de 2025. Ce mouvement de travail collaboratif fut initié en 2023 et se poursuit actuellement sur 2024 avec une dernière série d'ateliers en fin d'année. Il scelle une dynamique de territoire bien ancrée, forte, où les synergies se sont faites et où la transversalité s'est imposée d'elle-même.

Elle fut renforcée aussi par la nécessité de commencer à préparer les festivités de notre dixième anniversaire. Là, le sentiment de fierté des habitants, des politiques, des représentants de la filière Champagne, des services de l'État a pu entrer en effervescence. Chacun s'est impliqué et notre rencontre des ambassadeurs début 2024 n'a fait qu'affirmer le désir de chacun de contribuer à cette année festive de 2025.

Je ne pourrai donc jamais oublier cette année 2023. Je remercie tous ceux qui en ont fait une année passionnante, ceux qui nous ont soutenu comme au premier jour de notre inscription mais aussi, avant celle-ci, ceux qui ont accepté le choix de Pierre-Emmanuel et m'ont accordé leur confiance pour reprendre cette association hors du commun où chacun œuvre avec ses talents et contribue à faire rayonner notre belle Champagne ! Bravo à tous et que 2024 confirme ce qu'a initié 2023 !

# LA CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

## UN TERRITOIRE

unique où est né et où s'élabore depuis des siècles le Champagne, selon un savoir-faire traditionnel qui représente l'accomplissement des vins effervescents.

## UN HERITAGE

exceptionnel formé de coteaux de vignes, de bâtiments d'exploitation et de réception, et de caves chargées d'histoire.

## UNE RECONNAISSANCE

de l'universalité du Champagne, symbole du bonheur, de la célébration et de la fraternité entre les peuples.

## UNE FIERTÉ

pour tous les Champenois d'appartenir aujourd'hui à la liste prestigieuse et sélective des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité.

## UN ENGAGEMENT

à protéger, exalter, faire rayonner ce patrimoine remarquable et à le transmettre dans son intégrité aux générations futures.

## UNE INVITATION

à découvrir cet ensemble paysager, architectural et souterrain qui exprime le particularisme champenois dans ce qu'il a de plus exemplaire.



Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne

# LA MISSION COTEAUX, MAISONS ET CAVES DE CHAMPAGNE PATRIMOINE MONDIAL

## • L'UNESCO et la Convention du patrimoine mondial

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture) est une institution spécialisée de l'ONU créée en 1946 dont le siège est à Paris. Elle cherche à instaurer la paix par la coopération internationale en matière d'éducation, de science et de culture. Pour réaliser ses objectifs, l'UNESCO a mis en place de nombreux programmes dont celui du Patrimoine mondial.

En 1959, la décision de construire le barrage d'Assouan en Égypte menace de faire disparaître sous les eaux du Nil les monuments de Nubie dont les temples d'Abou Simbel. La communauté internationale prend alors conscience de la perte irréparable que cette disparition représenterait pour l'humanité tout entière. Au même moment, des voix se font entendre pour la défense de l'environnement afin de protéger les richesses naturelles indissociables de l'histoire de l'humanité. C'est dans ce contexte que naît la Convention pour la protection du patrimoine mondial le 16 novembre 1972.

Elle affirme que les œuvres des hommes et celles de la nature ne forment qu'un seul et même patrimoine, identifie et protège les biens d'une valeur telle que leur sauvegarde concerne l'humanité tout entière.

Les premiers sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1978. De sites monumentaux simples à des biens de plus en plus vastes et complexes, la Liste rassemble moins de 1200 biens à l'échelle planétaire, 52 en France dont les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne depuis 2015.



## • L'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial

L'Association des Biens Français du Patrimoine Mondial (ABFPM) est le réseau qui regroupe les gestionnaires français des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Depuis 2007 et sous l'impulsion d'Yves Dauge, alors Sénateur d'Indre-et-Loire, qui a beaucoup œuvré, à travers ses responsabilités passées et présentes, pour la protection et la valorisation du patrimoine en France et à l'international, elle réunit les gestionnaires soucieux d'améliorer la qualité de la protection et de la valorisation de leurs biens, de prendre part aux réflexions relatives aux politiques publiques conduites en France et de coopérer avec tous les sites culturels et naturels de la communauté internationale qui constituent un patrimoine universel, tout en œuvrant pour leur promotion. Elle est actuellement présidée par Jean-François Caron, représentant du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Séverine Couvreur représente la Mission Coteaux Maisons et Caves de Champagne et occupe la Vice-présidence en charge du dérèglement climatique.

## • Le rôle de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est le gestionnaire du Bien éponyme. Elle est identifiée par l'UNESCO et l'Etat français comme l'acteur de la mise en œuvre du Plan de gestion. Elle est le lien fondamental entre l'international et le local et permet de réunir toutes les parties prenantes afin de créer les conditions optimales de la transmission de ce patrimoine aux générations futures. À ce titre, elle :

- veille à l'authenticité et à l'intégrité du Bien, y compris à son ensemble géographique, culturel et historique dénommé « zone d'engagement » sans lequel sa Valeur Universelle Exceptionnelle reconnue par l'UNESCO ne peut être comprise,
- transmet aux services de l'Etat tous les éléments d'appréciation nécessaires lors de l'examen de projets structurants susceptibles de porter atteinte aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- apporte aux collectivités ou aux partenaires privés concernés, une assistance dans leurs projets de valorisation, d'aménagements, de travaux et d'équipements,

- élabore, coordonne et révisé le Plan de gestion conformément aux orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial,
- prend toutes initiatives et actions destinées à l'embellissement du territoire champenois et à la sauvegarde du patrimoine des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- encourage à un aménagement de qualité du vignoble, à la protection de la biodiversité et au recours à des pratiques vitivinicoles respectueuses de l'environnement,
- définit et développe une stratégie de mise en valeur et de rayonnement durable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne,
- mobilise les acteurs institutionnels, les mouvements associatifs et la population locale autour des valeurs de l'UNESCO et des valeurs qui justifient l'inscription des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne sur la Liste du patrimoine mondial.



La Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne est une association loi de 1901 dont les membres regroupent le Comité Champagne, les Conseils régionaux du Grand Est et des Hauts-de-France, les départements de la Marne, de l'Aube, de l'Aisne, de la Seine-et-Marne et de la Haute-Marne, les communes des zones cœur et de la zone d'engagement.

- La gouvernance



## • Le Conseil scientifique

Il s'agit de l'organe d'expertise. Il apporte la caution scientifique nécessaire au suivi du Bien. Il est consulté sur les projets de développement susceptibles de porter atteinte à l'intégrité de la VUE (Valeur Universelle Exceptionnelle) et apporte un éclairage scientifique sur les méthodologies de l'évaluation et de suivi du Bien. Il peut être sollicité pour représenter la Mission lors de réunions des organes de concertation nécessitant une expertise particulière et assiste aux réunions statutaires avec voix consultative. Il est composé d'universitaires, d'experts et de personnalités désignés par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne et rassemblés en séances plénières trois à quatre fois par an. Il est présidé par Jean-Luc Barbier et co-présidé par Michèle Prats, Jacques Douadi, Jean-Pierre Belfie. Il est composé de 30 membres.



## Les membres de la Mission

### LES MEMBRES FONDATEURS :

- Le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, réunissant le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne et l'Union des Maisons de Champagne ;
- Les conseils régionaux et départementaux territorialement situés dans l'aire de l'appellation d'origine contrôlée Champagne ;
- Les communes de Reims, Epernay, Cumières, Hautvillers, Champillon, Dizy, Mutigny, Ay-Champagne.

### LES MEMBRES ASSOCIÉS :

Sont les communes ou groupements de communes situés dans la zone d'engagement et les personnes physiques ou morales agréées par l'assemblée générale.

### LES MEMBRES DE DROIT :

- L'Institut national de l'origine et de la qualité ;
- Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims ;
- L'Agence d'Urbanisme de Reims ;
- L'Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne ;
- Toute autre personne physique ou morale agréée par l'assemblée générale.

### LES MEMBRES D'HONNEUR :

Sont des personnes physiques ou morales, agréées par l'assemblée générale, qui contribuent de manière déterminante, par leur action ou leur soutien financier, à la réalisation des objectifs de l'association.

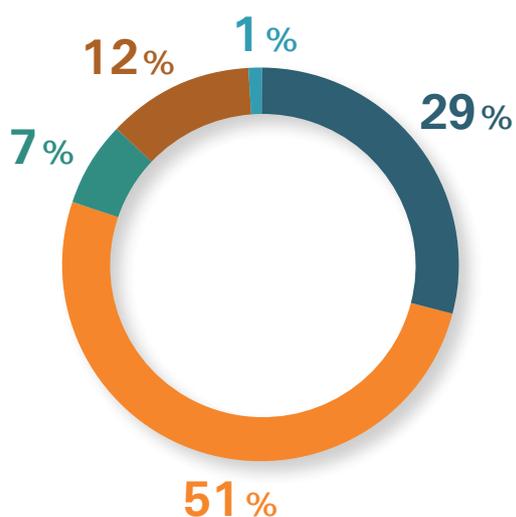


## • L'équipe

L'équipe permanente de la Mission est composée de trois professionnels au profil bac + 5 en Urbanisme, Aménagement du territoire et Environnement, reliés entre eux par une communication constante et ayant une connaissance fine de la Champagne viticole et de ses 320 communes et de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le volet Communication a été renforcé avec l'accueil d'une alternante pour l'animation des réseaux sociaux, la création graphique, la gestion de mailing ainsi que le pilotage de projets multidimensionnels divers.

## • Les ressources

Elles sont constituées des contributions annuelles des membres fondateurs, des cotisations versées par les membres associés, du mécénat et des ventes réalisées lors des événements (hors projets spécifiques et dîner caritatif). L'association a bénéficié également d'un financement d'Atout France pour le projet de digitalisation de la Route Touristique du Champagne ainsi que des dons et prestations en nature non pris en compte dans cette représentation.



### **29%** Comité Champagne

### **51%** Collectivités territoriales et locales

Les Régions Grand Est et Hauts-de-France, les départements de la Marne, de l'Aube et de l'Aisne, l'Agence de Développement Touristique de la Marne (ADT), les communes des zones cœur et de la zone d'engagement

### **7%** Mécénat

Entreprises, donateurs privés

### **12%** État

Avec notamment la DREAL Grand-Est et la DRAC Grand-Est

### **1%** Ventes

Facturations diverses

# BILAN D'ACTIVITÉ

## 2023

### OBJECTIF 1 : GARANTIR LA PROTECTION ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BIEN

#### *Socle d'activités*

#### Préserver l'intégrité et l'authenticité de la VUE

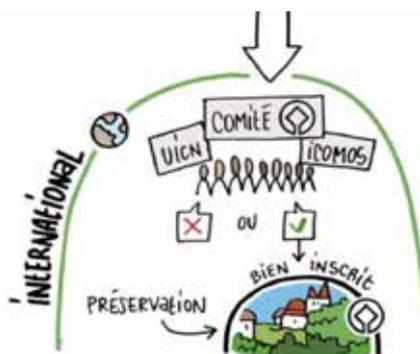
La Mission exerce une observation constante des projets d'ampleur s'implantant sur l'ensemble du territoire des zones cœur et de la zone d'engagement. Cette démarche de vigilance se fait aux côtés des services de l'État, des collectivités locales et territoriales, des professionnels du Champagne, afin d'éviter tout impact sur la VUE des projets d'aménagement. Cette stratégie s'exerce à différents stades de construction de ces projets, tenant notamment à la diversité de leur nature (grands équipements d'EnR, aménagements urbains...) afin de partager le plus en amont possible notre ambition collective de protection de l'intégrité et de l'authenticité du Bien. L'accompagnement du développement des équipements de production des énergies renouvelables occupe une part importante de l'activité de suivi de projets, dans un contexte de stratégie nationale d'accélération de la production d'EnR.

La Mission a finalisé sa contribution au « Rapport périodique » demandée par l'UNESCO dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des biens de l'ensemble des sites européens et nord-américains.

Une mission de conseil de l'équipe conjointe du Centre du patrimoine mondial et de l'ICOMOS est intervenue à la demande de l'Etat français du 13 au 15 juin 2023. Elle a formulé un certain nombre de recommandations et alerté sur l'évolution de certains projets, notamment éoliens à l'échelle du Bien et de son cadre distant.

#### En résumé :

- Suivi dans les zones cœur et la zone d'engagement des projets de planification stratégique, documents d'urbanisme (SCoT, PLU, PCAET...).
- Participation à la Commission Locale du Site Patrimonial remarquable des communes d'Hautvillers et d'Aÿ-Champagne.
- Suivi des projets urbains et de développement (65 projets suivis en 2023, représentant près de ¾ du temps passé du suivi des dossiers de protection de la VUE).
- Participation et production de notes pour les services d'Etat dans le cadre des pôles EnR (8 pôles EnR dans l'Aube et la Marne).
- Mission de conseil de l'équipe conjointe du Centre du patrimoine mondial et de l'ICOMOS du 13 au 15 juin 2023.



## Renforcer la protection des éléments constitutifs de la VUE et intégrer ces enjeux dans la planification stratégique

La Mission poursuit son suivi de la protection du Bien tant en zone cœur qu'en zone d'engagement afin d'aider les collectivités à poursuivre l'intégration des enjeux de gestion du Bien dans leur document d'urbanisme et de planification, concernant les domaines du patrimoine, de l'urbanisme, de l'environnement, de l'énergie et du climat.

En résumé :

- Démarches Petites Villes de Demain (Blancs-Coteaux).
- Opération de Revitalisation des Territoires (Avize, Bouzy).
- Evolution de Plans Locaux d'Urbanisme communaux (Modification, Révisions générales et « allégées » ...) et intercommunaux (élaboration du PLUi de la région de Château-Thierry), élaboration de Porter à Connaissance (PLU de Champignol-lez-Mondeville, Meurville...).
- Révision de la Charte du PNR de la Montagne de Reims Objectif 2039.
- Révision du Schéma de Cohérence Territoriale de la région rémoise.
- Evolution du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Grand Est.
- Plan Climat Air Energie Territorial et définition des actions stratégiques (PCAET) de l'Union des Communautés de Commune du Sud de l'Aisne (UCCSA).



## Accompagner le maintien de qualité du paysage et la conservation du patrimoine souterrain

Les paysages de la Champagne, qu'ils soient en surface ou souterrains, sont exceptionnels et nécessitent d'être préservés. La connaissance de l'état de conservation de ce patrimoine commun constitue un chantier permanent et des actions d'amélioration, de sauvegarde et de restauration sont régulièrement engagées. La Mission continue de suivre et d'encourager la démarche de restauration des cadoles dans l'Aube et certains projets majeurs d'aménagements urbains et paysagers pour notre territoire.

En résumé :

- Participations au comité de pilotage de restauration des cadoles.
- Accompagnement de la commune de Villers-Allerand : aménagement de la traversée urbaine de Montchenot (RD951).
- Inventaire des points noirs paysagers des Coteaux historiques (Site Classé Loi 1930), de Cumières à Avenay-Val-d'Or.

## Engager des projets de coopération

Des échanges ont lieu avec d'autres sites du Patrimoine mondial pour partager notre expertise, nos retours d'expériences et capitaliser sur la méthode de mise en œuvre des objectifs de la Convention du patrimoine mondial.

En résumé :

- Rencontres des Urbanistes de l'Association des biens français inscrits au Patrimoine mondial (ABFPM) les 3 et 4 juillet 2023, accueillies par la Mission Val de Loire à Tours.

## Encourager une approche durable des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne

Depuis 2021, la Mission anime un groupe de travail partenarial avec les acteurs de l'environnement (ONF, PNR de la Montagne de Reims, Comité Champagne, Agence de l'eau, Université de Reims Champagne-Ardenne, Conservatoire des espaces naturels). Avec l'appui de ce groupe et l'aide de Vignerons et de Maisons partenaires, la Mission propose des médiations autour de la question du réchauffement climatique, des expositions, des sorties terrain, des conférences...

En septembre un partenariat entre le Comité Champagne, la Maison Perrier-Jouët et la Mission a vu le jour pour la création d'un fonds en faveur de la biodiversité. Une première expérience est menée dans la région d'Ambonnay pour encourager les projets de préservation de la biodiversité en finançant des projets d'aménagement pour la protection et le développement de la faune et la flore.

En résumé, lors de la semaine du 22 mai, Journée internationale de la biodiversité, la Mission a proposé un programme ouvert à tous sur la thématique de l'environnement afin de mettre en lumière et transmettre la dimension naturelle de notre patrimoine :

- Exposition photos « Les Mondes Parallèles par Michel Jolyot » en partenariat avec Epernay Agglo Champagne,
- 2 conférences « Histoire environnementale du vignoble de Champagne des années 1650 aux années 1830 » par Benoit Musset en partenariat avec le Musée d'Epernay et « Champagne, environnement et développement durable : 40 ans d'histoire », par Dominique Moncomble
- 2 sorties avec les étudiants du CFPPA d'Avize Viticampus et une sortie grand public autour du village de Cormicy.



La question du dérèglement climatique est un défi pour les gestionnaires des biens du Patrimoine mondial. Une expérimentation donc a été lancée en partenariat avec l'URCA (l'Université de Reims Champagne Ardenne) et plus particulièrement avec l'IATEUR (Institut d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et d'Urbanisme de Reims) pour concevoir une Fresque Champagne Patrimoine mondial inspirée de la célèbre Fresque du Climat.



## Les grandes actions 2023

### Retour sur l'évaluation du plan de gestion

Le plan de gestion est entré en vigueur au même moment que l'inscription en 2015. Il est l'un des premiers plans de gestion français et fait référence parmi les sites français du Patrimoine mondial. Son niveau de mise en œuvre est exemplaire (95% des actions réalisées). De nombreuses actions complémentaires comme les documents de conseils pour concilier l'implantation des énergies renouvelables, le Prix Pierre Cheval, le dîner caritatif ou encore la Marche des Réconciliations sont venues compléter le dispositif. L'évaluation réalisée par un cabinet spécialisé extérieur relève un très bon état de préservation et de conservation des éléments clés de la Valeur Universelle Exceptionnelle. Ce bilan a été l'occasion de dresser une cartographie des acteurs de la gestion du Bien et de faire état de la typologie des liens. Le lancement de la révision du plan de gestion s'appuie sur une démarche participative et inclusive. L'objectif fixé est qu'il soit élaboré par et pour son territoire et ses acteurs.

Les axes stratégiques retenus :

- I.** Paysages et patrimoines bâti et souterrain, protections, urbanisme et planification
- II.** Adaptation au dérèglement climatique et biodiversité
- III.** Connaissance, médiation et programmation culturelle
- IV.** Développement touristique et économique
- V.** Gouvernance du Bien et coopérations

Ce nouveau plan de gestion organisera l'action des acteurs locaux pour les 10 prochaines années. La validation du document est prévue en 2025.

### Villages et Coteaux Propres, partenariat CSGV renouvelé

Pour cette 10<sup>ème</sup> édition, l'opération citoyenne de nettoyage « Villages et Coteaux propres » a réuni pas moins de 83 communes et plus de 1000 bénévoles qui ont contribué de manière très concrète à la valorisation et la préservation du Bien.

Sparflex soutient l'initiative grâce au don recueilli lors de la soirée blanche des Crayères en mettant l'accent sur le recyclage des muselets de Champagne. Et la Coopérative du Syndicat Général des Vignerons (CSGV), partenaire historique de l'opération, participe à cet effort collectif en offrant pour la 1<sup>ère</sup> année un kit de plantation arbres et arbustes aux communes qui cotisent à la Mission et ayant participé à cet appel.



## Collection Repères : Champagne, environnement et développement durable : 40 ans d'histoire des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne !

Mise en ligne le 22 mai lors de la journée internationale de la biodiversité, le guide de la collection Repères « Champagne, environnement et développement durable : 40 ans d'histoire des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne » retrace l'action réelle des acteurs de la filière en matière d'environnement depuis plus de 40 ans. Écrit en partenariat avec le Comité Champagne, ce guide permet de prendre conscience de tout ce qui a été fait plutôt que de voir uniquement tout ce qui reste à faire en matière environnementale. C'est un lien avec les générations futures pour leur montrer ce qui a été réalisé collectivement et un bel outil de médiation pour prouver l'action de la filière Champagne comme protectrice de ce paysage culturel vivant et innovant. Le guide est disponible en téléchargement sur le site internet de la Mission. Une présentation de l'ouvrage sous forme de conférence animée par Dominique Moncomble, membre du Conseil scientifique, a été proposée lors de la semaine de la biodiversité à la bibliothèque Carnegie de Reims.



## Une charte photovoltaïque, éolienne et centres de méthanisation !

Par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la Mission s'est vue confier la responsabilité de préserver les paysages porteurs de la VUE et d'accompagner leur évolution vertueuse. L'introduction de nouveaux équipements dans le paysage doit être respectueuse de ce qui porte la qualité préexistante. En concertation avec la filière Champagne, les partenaires institutionnels et les instances locales, différentes chartes traduisent depuis plusieurs années les recommandations de la Mission sur l'installation des équipements EnR, d'intégration avec un cadre de réflexion et des conseils. La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables de mars 2023 apporte un éclairage supplémentaire sur la stratégie de transition énergétique que doivent suivre nos territoires. La Mission a ainsi débuté la rédaction d'une nouvelle charte photovoltaïque, qui portera notamment sa réflexion sur l'intégration paysagère des centrales photovoltaïques qui viendra compléter les chartes déjà publiées sur l'installation des éoliennes et les centres de méthanisation.



## Zoom sur la Commission dérèglement climatique

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne animent la Commission dérèglement climatique au sein du réseau national des sites français du patrimoine mondial. Il est ressorti des premiers échanges que ce qui reliait tous les biens membres de la Commission était la façon dont leur VUE pouvait être potentiellement impactée par le dérèglement climatique et leur volonté de travailler sur la manière dont elle pouvait être protégée ou dont on pouvait accompagner son évolution. Trois réunions ont eu lieu dont un atelier Fresque du climat permettant de mieux s'appropriier le sujet des changements climatiques.

## Le prix Pierre Cheval

Au cours du dîner caritatif du 20 novembre, la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne a décerné les Prix Pierre Cheval de l'embellissement pour l'année 2023. L'objectif de ce prix est de saluer les acteurs du territoire pour leurs efforts de restauration respectueuse, de valorisation ou d'embellissement de leur patrimoine bâti, culturel ou naturel.

Parmi les 14 lauréats 2023 figurent des professionnels du Champagne, des acteurs œnotouristiques, des collectivités, des associations situés dans les départements de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne qui ont mérité de la Mission et de la Champagne pour leur investissement et la qualité de leurs initiatives.

Les lauréats 2023 du prix Pierre Cheval de l'Embellissement :

- Balade Pétillante
- Champagne Bourgeois-Diaz
- Confrérie Saint-Vincent de Celles-sur-Ources
- Association Les Amis du Fort de Nogent-L'abbesse
- Commune de Cormicy
- Champagne Pierre Paillard
- Commune de Champillon
- Communauté de Communes Grande Vallée de la Marne
- Association Team River Clean 51
- Association des Amis de Saint Nicaise du Chemin Vert
- Champagne Launois
- Champagne Pol Roger
- Ensemble Génération Mozart



## OBJECTIF 2 : TRANSMETTRE ET FAIRE RAYONNER NOTRE INSCRIPTION

### *Socle d'activités*

#### Signalétique autoroutière : 54 nouveaux panneaux sur l'A4 et l'A26

Ils étaient très attendus, les voilà ! Les nouveaux panneaux qui annoncent les principaux sites à caractère touristique et culturel du territoire sur le réseau autoroutier Sanef sont visibles depuis l'été 2023. Ils sont le fruit d'un patient travail d'élaboration et de concertation auquel la Mission a pris une part active. Sollicité dès 2015 par la Mission, le concessionnaire a décidé de refondre l'ensemble de son dispositif de signalisation d'intérêt culturel et touristique dans le périmètre de la Champagne viticole. Motif : les panneaux qui jalonnaient l'A4 et l'A26 depuis 20 à 30 ans ne reflétaient plus le dynamisme et la richesse du territoire et méritaient d'être modernisés et complétés. Le défi était de concevoir un projet qui, à la fois, améliore la visibilité globale des monuments et des sites, respecte la réglementation très stricte qui encadre la signalisation autoroutière, soit approuvé par les services de l'État (préfectures, DREAL, CEREMA) et fasse consensus auprès des villes et départements concernés. Pour son financement, les départements de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne (au prorata du nombre de panneaux) se sont engagés aux côtés de Sanef.



Présente à chaque étape, la Mission a travaillé en bonne intelligence avec Sanef et joué un rôle au cœur de la concertation, centralisant les échanges avec les collectivités, les agences départementales de tourisme, etc. Une fois le dispositif complet arrêté et validé par les préfetures de région des Hauts-de-France et du Grand Est, Sanef a pu lancer la fabrication des panneaux, l'installation des massifs de béton récepteurs et l'installation des visuels.

Ce sont 54 nouveaux panneaux marrons qui se dressent sur l'A4 et l'A26, dans les deux sens de circulation, dont 16 évoquent les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. En plus de faire la part belle au Patrimoine mondial, cette refonte a permis d'introduire de nouveaux sites touristiques et culturels, tels que les églises à pans de bois, le château des Princes de Condé ou encore le Musée du Champagne et d'Archéologie d'Épernay.

#### Signalétique patrimoniale : poses en 2023 et appel à la mobilisation

Le déploiement de la signalétique patrimoniale à l'échelle de chaque commune se poursuit permettant ainsi aux visiteurs de découvrir le lien historique du paysage, du patrimoine et des monuments avec les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

##### En résumé :

- Pose début 2023 de 54 nouveaux panneaux sur l'A4 et l'A26, dans les deux sens de circulation, dont 16 qui évoquent les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.
- Chaque commune de la zone d'engagement peut faire valoir l'inscription sur son territoire grâce au dispositif de signalétique patrimoniale de la Mission.

## Plaque

Institutions du tourisme, communes adhérentes de la Mission, professionnels du Champagne, mécènes ont désormais le choix entre 2 plaques pour afficher leur appartenance aux Coteaux, Maisons et Caves de Champagne- Patrimoine mondial.

Pourquoi mettre une plaque ?

- Pour faire savoir ou rappeler à leurs visiteurs que la Champagne est inscrite au Patrimoine mondial.
- Pour signer son appartenance à ce territoire reconnu mondialement.
- Pour marquer son soutien à la Mission et aux projets qu'elle mène pour la sauvegarde et la valorisation de notre patrimoine commun.

2 modèles de plaque sont à disposition, la plaque « tous engagés » qui rappelle les fondements de l'inscription et la fierté des Champenois et le modèle avec le l'emblème CMC de Champagne décliné en plusieurs couleurs : noir / or / blanc.



## Médiations : bilan d'activités

La Mission, grâce aux membres du groupe communication, propose à ses partenaires, aux entreprises locales, aux associations, aux étudiants, à ses mécènes et ambassadeurs des conférences et des interventions pédagogiques pour expliquer l'inscription au Patrimoine mondial afin que chacun puisse devenir ambassadeur des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

En résumé :

- 760 personnes touchées au travers de 20 actions de médiation.
- Des interventions auprès des scolaires et des étudiants.
- Des interventions pour le grand public.
- La création et l'enregistrement d'un e-learning sous forme d'une conférence enregistrée. A destination première des Offices de Tourisme et des équipes œnoturistiques.
- Des partenariats ont été noués avec les établissements et associations qui renouvellent chaque année leur demande d'intervention auprès de leurs élèves et de leurs membres.

## Newsletter, site internet et réseaux sociaux

Depuis 2019, la Mission a réactivé la diffusion d'une newsletter tout au long de l'année pour annoncer les temps forts et expliquer le travail du quotidien au plus grand nombre. Toutes ces informations sont aussi mises à jour régulièrement sur le site internet de la Mission, où l'on peut aussi retrouver toutes les ressources, études, brochures, communiqués de presse en libre accès. Grâce à la présence d'une alternante spécialisée en communication digitale, la Mission a réussi à déployer sa présence et son audience sur les réseaux sociaux : Instagram, Facebook et LinkedIn, avec des publications permettant de convier puis relayer l'ensemble des actions entreprises par la Mission.

# ACTIONS GRAND

## RÉSEAUX & PRESSE au 01/01/2023

Youtube Nbre d'abonnés	104
Instagram Nbre d'abonnés	1710
Facebook Nbre d'abonnés	4202
LinkedIn Nbre d'abonnés	1250
Presse Nbre de retombées	66
Newsletter Taux d'ouverture	27%
Site Internet Nbre de visiteurs	15600

## CONFÉRENCES au 01/01/2023

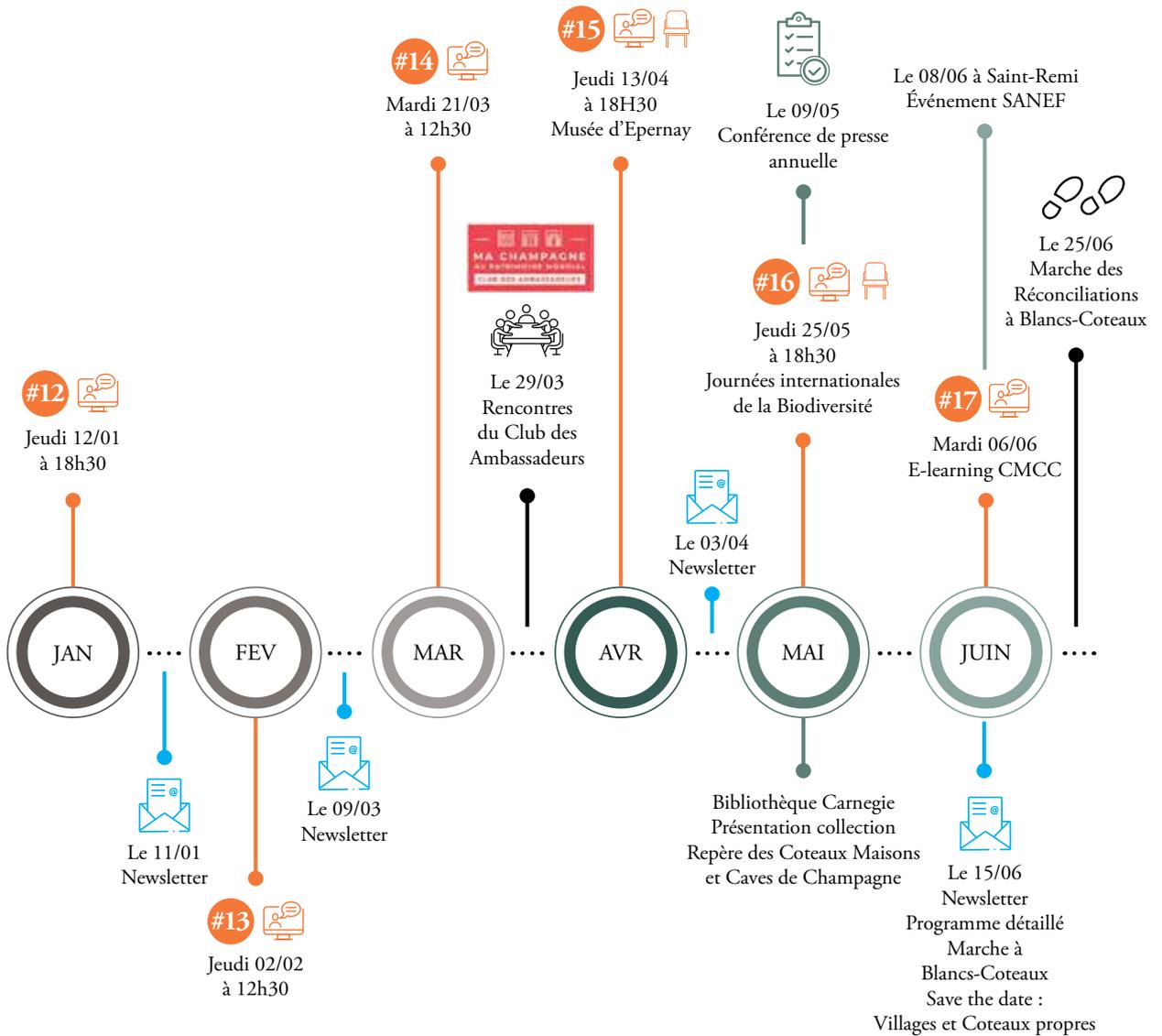
Nombre	11
Nombre de vues total	1900
Nombre de vues moyen	173
Nombre de personnes touchées	

## EXPOSITIONS au 01/01/2023

Nombre de déplacements	7
------------------------	---

## MÉDIATIONS au 01/01/2023

Nombre	22
Audience	718

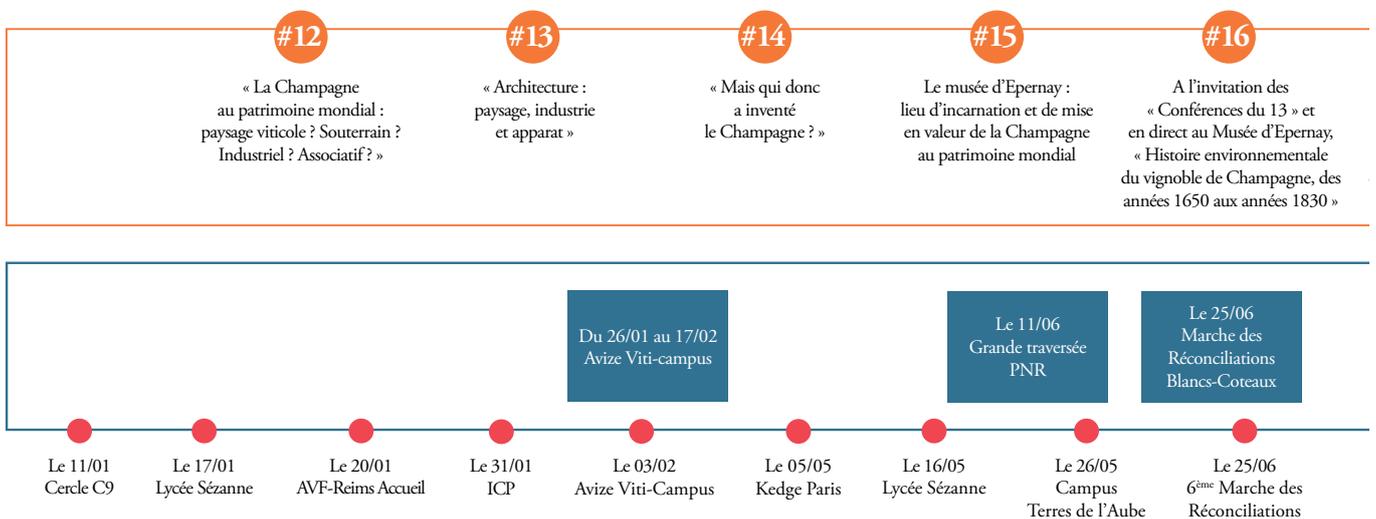


## CYCLE DE CONFÉRENCES

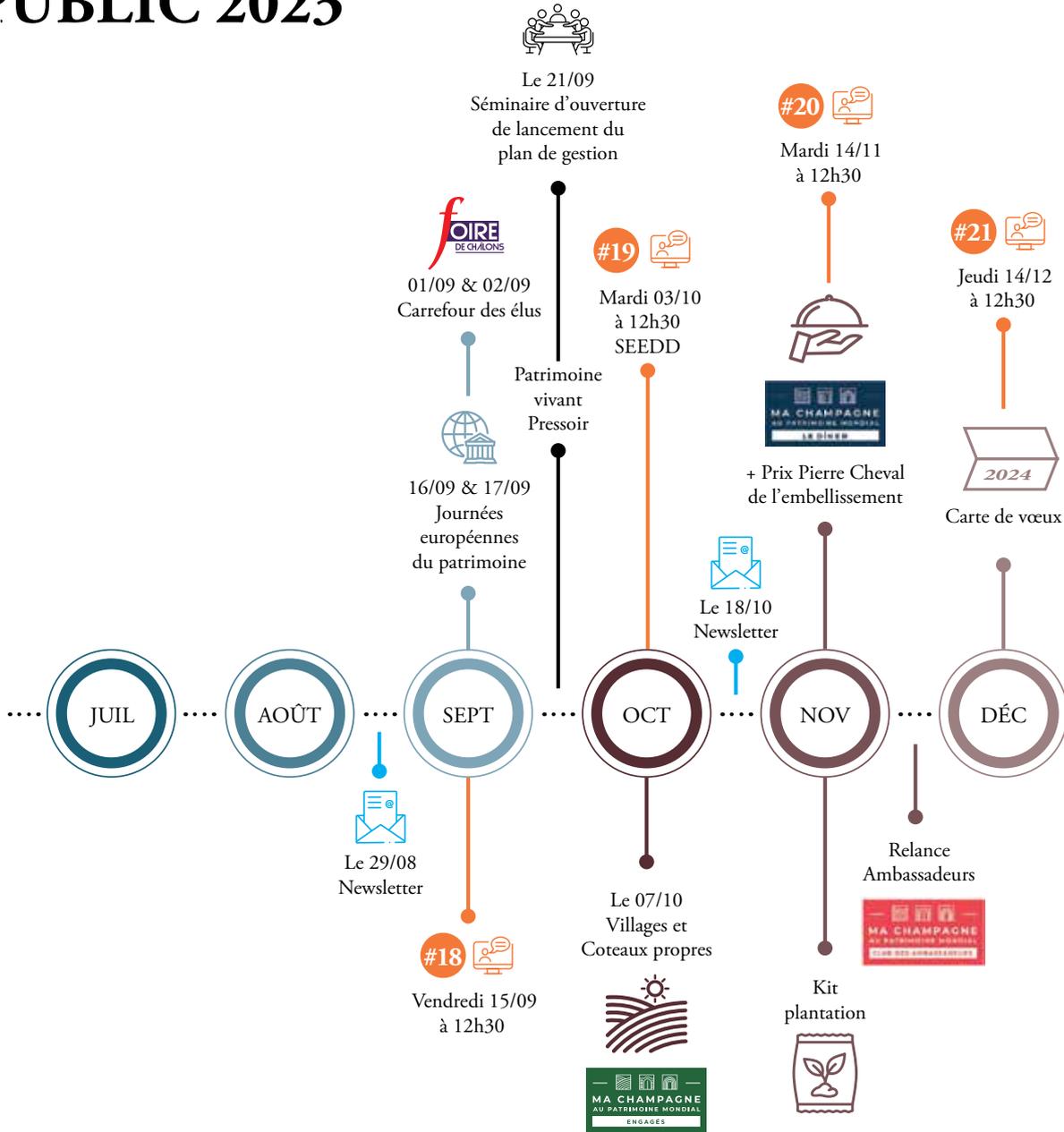


## EXPOSITIONS

## MÉDIATIONS



# PUBLIC 2023



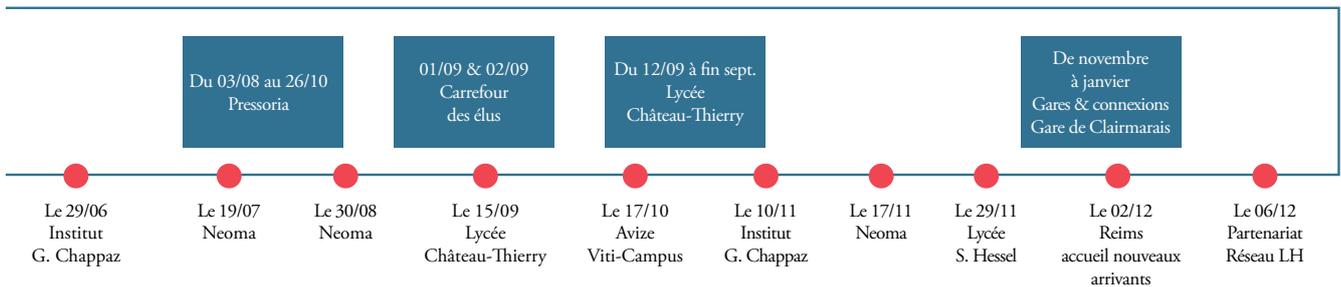
RÉSEAUX & PRESSE au 01/12/2023	
Youtube Nbre d'abonnés	179
Instagram Nbre d'abonnés	1930
Facebook Nbre d'abonnés	4388
Linkedin Nbre d'abonnés	3152
Presse Nbre de retombées	71
Newsletter Taux d'ouverture	27,5%
Site Internet Nbre de visiteurs	15600

CONFÉRENCES au 01/12/2023	
Nombre Cumulé	21
Nombre de vues total	5500
Nombre de vues moyen	262
Nombre de personnes touchées	

EXPOSITIONS au 01/12/2023	
Nombre d'installations	13

MÉDIATIONS au 01/12/2023	
Nombre Cumulé	43
Audience	1428

- #17** « L'inscription de la Champagne à l'Unesco : une reconnaissance, une fierté et des engagements à partager »
- #18** « A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, «Le Champagne et le bois, mariage d'amour ou de raison...» »
- #19** A l'occasion de la Semaine du Développement durable, « L'eau dans le vignoble champenois : entre changement climatique et ressource à préserver »
- #20** « Histoire de la vigne et du vin en Champagne au Moyen-Âge »
- #21** « En avant-première de l'Année Olympique, Champagne et Sport, des liaisons méconnues »



	Du 03/08 au 26/10 Pressoria		01/09 & 02/09 Carrefour des élus		Du 12/09 à fin sept. Lycée Château-Thierry			De novembre à janvier Gares & connexions Gare de Clairmarais	
Le 29/06 Institut G. Chappaz	Le 19/07 Neoma	Le 30/08 Neoma	Le 15/09 Lycée Château-Thierry	Le 17/10 Avize Viti-Campus	Le 10/11 Institut G. Chappaz	Le 17/11 Neoma	Le 29/11 Lycée S. Hessel	Le 02/12 Reims accueil nouveaux arrivants	Le 06/12 Partenariat Réseau LH

## L'Expo Ma Champagne au Patrimoine mondial : tour d'horizon pour 2023

Pour faire comprendre à tous les publics ce qui rend les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne universels et exceptionnels, la Mission met à disposition de ses partenaires un support didactique mobile et modulaire. En 2023, l'Expo s'est déplacée à Avize VitiCampus, Epernay, Vertus lors de la Marche des Réconciliations, mais aussi à la gare SNCF Reims Centre.



## Les grandes actions 2023

### Cycle de conférences

La Mission a enrichi sa collection de vidéos, baptisée « Ma Champagne au Patrimoine mondial - cycle de conférences » et initiée pour la première fois en 2022. Ces 10 nouveaux opus de 2023 remplissent l'objectif de partager le plus largement possible les connaissances sur les richesses et la diversité du Bien inscrit au Patrimoine mondial. De nombreuses thématiques impliquant, entre autres, les membres du Conseil scientifique qui ont participé à la candidature, sont partagées pour faire comprendre la singularité de notre inscription au Patrimoine mondial.

En résumé :

- Toutes ces conférences sont à retrouver sur la chaîne YouTube de la Mission.
- Au cumul de ces 2 dernières années, plus de 5 320 personnes ont visionné tout ou partie du cycle, ce qui équivaldrait à des audiences d'en moyenne 266 personnes par conférence.



### Marche des Réconciliations

La 6<sup>ème</sup> Marche des Réconciliations, organisée le 25 juin 2023 avec la commune de Vertus (Blancs-Coteaux), a rencontré un large succès populaire avec près de 700 marcheurs. Une occasion en or pour découvrir le patrimoine viticole, historique, architectural et naturel de ce territoire de la Côte des Blancs. Une dimension éco-responsable a été donnée à l'événement en faisant la promotion du label « Gourde Friendly » et en proposant un ravitaillement sans déchet.

Les participants ont pu profiter des animations (bars à champagne, démonstrations d'un bouchonnier et d'un tonnelier, balades en calèche et démonstration de labour dans les vignes, Bullecyclettes en costumes d'époque, animations musicales...), jeux sur le stand du Crédit Agricole, informations sur la Champagne inscrite au Patrimoine mondial à travers une conférence et visite de l'Expo interactive de la Mission, et découverte de la biodiversité en Champagne grâce à l'exposition « Mondes Parallèles » par Michel Jolyot.



## JEP : Journées Européennes du Patrimoine

Les Journées européennes du Patrimoine ont offert les 15, 16 et 17 septembre une nouvelle possibilité d'appréhender les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne inscrits au Patrimoine mondial sous le thème du « patrimoine vivant ». Cet évènement a débuté dès le vendredi 15 par l'animation d'une balade dans la vallée pour des lycéens de Château-Thierry dans le cadre des « Enfants du Patrimoine », coordonné et coanimé par le CAUE de l'Aisne. En parallèle, était mise en ligne une conférence présentant les liens développés entre le bois et le Champagne. Lors du samedi et du dimanche, diverses activités ont été proposées afin de mettre en résonance la future démarche d'inventaire des pressoirs de Champagne, tant dans la Marne à Epernay et au Mesnil-sur-Oger, que dans l'Aube à Urville et à Champignol-lez-Mondeville.

## Club des Ambassadeurs

La Mission a réuni le 29 mars 2023 à Epernay son Club des Ambassadeurs comprenant plusieurs niveaux d'engagement et d'avantages qui permettent à chacun de participer activement au rayonnement des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne. Plus les relais et les soutiens sont nombreux, plus les retombées positives seront

## Numérisation de la Route touristique du Champagne

En 2023, la Route Touristique du Champagne fêtait déjà ses 70 ans et aujourd'hui à l'aide de financements obtenus dans le cadre d'un AMI lancé par Atout France, la Mission entourée de l'ensemble des acteurs touristiques et du Comité Champagne travaille à la digitalisation de cet itinéraire touristique qui relie l'ensemble des terroirs champenois. Ce projet tend à améliorer l'expérience globale des visiteurs sur la Route Touristique du Champagne en leur proposant des contenus inspirationnels, en mettant en avant des expériences pour promouvoir la diversité des élaborateurs de Champagne et leur savoir-faire, les lieux de la naissance et de la production du vin de Champagne, les offres du territoire en lien avec le Champagne et son histoire. La finalisation du projet est prévue pour 2024.

importantes pour tout le territoire. Particuliers, entreprises, professionnels, associations, organisations professionnelles, tous peuvent participer au rayonnement de l'inscription en donnant du temps, une contribution financière ou en se faisant le relais de la Mission.





Signature du partenariat avec Avize VitiCampus



Conférence de presse annuelle de la Mission à l'Hôtel Huet, Maison Taittinger



Organisation de la médiation « Les Enfants du patrimoine » en partenariat avec la CAUE de l'Aisne



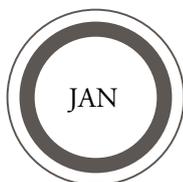
Rencontres des Ambassadeurs à l'Hôtel de Ville d'Épernay



Accueil du Conseil scientifique et du groupe environnement au centre expérimental de Romont par la Maison Moët & Chandon



Pose des panneaux autoroutiers sur le réseau SANEF



La Résidence Eisenhower (Maisons Piper-Heidsieck et Charles Heidsieck)



Exposition biodiversité à Avize avec le concours d'Épernay Agglo Champagne



Séverine Couvreur succède à Pierre-Emmanuel Taittinger à la tête de la Mission



Visite grand public de l'exploitation viticole Roland Boulard à Cormicy



Organisation du 1<sup>er</sup> séminaire pour la révision du Plan de Gestion à l'Hôtel de ville de Reims

# ACTIVITÉS 2023



Les bénévoles Villages et Coteaux Propres de Montreuil-aux-Lions



La Mission élue « Communicante de l'année » aux Trophées Champenois



Stand d'accueil des nouveaux arrivants à Reims



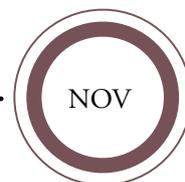
Découverte du Patrimoine champenois avec la délégation du Piémont-Patrimoine mondial



Installation de la signalétique Patrimoine mondial à Mont-Saint-Père



Hommage à Pierre-Emmanuel Taittinger lors du Dîner caritatif



Médiation au Campus Terres de l'Aube de Bar-sur-Seine



Remise de la plaque Coteaux, Maisons et Caves de Champagne à la Maison Canard-Duchêne



Pose de la plaque « Tous Engagés » à l'Office de tourisme intercommunal d'Hautvillers



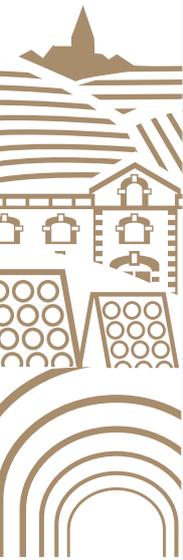
Accueil du Conseil scientifique au Syndicat Général des Vignerons de la Champagne



Remise des bénéfices du Dîner caritatif à la Fondation du patrimoine pour la restauration de la Basilique St Remi



Accueil de l'Expo Ma Champagne au Patrimoine mondial à la gare SNCF de Reims



# ENSEMBLE, TRANSMETTONS UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL ET UNIQUE AU MONDE

**Nous, Champenois,** avons donné naissance au vin de Champagne, devenu le modèle des vins effervescents dans le monde et une référence universelle de la célébration.

Les Coteaux, Maisons et Caves de Champagne forment le paysage unique dans lequel notre vin est produit depuis des siècles selon un savoir-faire traditionnel.

En l'inscrivant au Patrimoine mondial, l'Unesco a affirmé sa haute valeur et l'a hissé parmi les sites les plus prestigieux de la planète.

Cette reconnaissance nous est allée droit au cœur.

**Nous, Champenois,** sommes fiers de partager avec toute l'humanité, à travers nos coteaux de vigne, nos maisons et nos caves, une histoire, une tradition et une architecture exceptionnelles.

Nous acceptons la responsabilité de maintenir ce patrimoine authentique et vivant pour pouvoir le transmettre aux générations futures.

Cet engagement pris devant l'Unesco et l'humanité tout entière donne un nouveau sens à notre action et à notre avenir.



Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne

# LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

## ■ KIT COMMUNICATION

Questions - Réponses (FR, EN)

Plaques Vignerons, Maisons et Coopératives

Affiches et encarts publicitaires

Newsletter

Charte d'utilisation de l'emblème

Dossier de presse

Mémento

Film de l'inscription

Signalétique territoriale

L'inscription illustrée

Accéder à la conférence e-learning sur la chaîne YouTube

## ■ RESSOURCES

Collection Repères :

- Charte éolienne
- Charte photovoltaïque
- Guide Champagne, environnement
- Guide de conservation des caves
- Fiches de l'inventaire des cadoles

Site internet (FR, EN)

Rapport d'activité

Livre des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne (FR, ENG)

## ■ JEUNES ET GRAND PUBLIC

Stand interactif

- Borne d'accueil
- Totem
- Casque-sonore
- Table carte
- Photocall
- Table de jeux enfants
- Exposition immersive





## SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@ChampagnePatrimoine mondial · Mission



champagne\_worldheritage



Champagne Patrimoine mondial



Champagne World Heritage - Patrimoine Mondial

Un grand merci à tous nos mécènes et donateurs pour l'année 2023 :

- Nos mécènes Nabuchodonosor : Le Crédit Agricole du Nord-Est, SANEF
- Nos mécènes Jéroboam : Champagne Création, Besserat de Bellefon
- Nos mécènes Magnum et nos donateurs :

Marie-Neige PINTON, La Demeure des sacres, Fabrice ANTOINE, Alvina SIARY, CARBODY, Fabien DOUCET, Jean-François PREAU, Patrick CERCELLIER, Anne Cabin SAINT MARCEL, Monique DERRIEN, Champagne JACQUINET-DUMEZ, Vert-Veine, Syndicat Professionnel des Courtiers en Vins de Champagne, Ariane HUSSON, Laurent BROUILLET, Sparflex

Ainsi que toutes les Maisons, Coopératives et Vignerons qui ont participé aux dons lors du Dîner caritatif et tous nos partenaires et bénévoles qui aident la Mission au quotidien et sont nos relais.

MEMBRES FONDATEURS



La Région  
Grand Est

Le Département  
Marne



Aube  
en Champagne  
LE DÉPARTEMENT

Haute  
Marne

EPERNAY

Reims

CHÂLONS  
EN CHAMPAGNE

Château  
thierry

Région  
Hauts-de-France

GRAND  
REIMS  
COMMUNAUTÉ URBAINE

GRAND MÉCÈNE





Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne  
Patrimoine mondial

C/O Agence d'Urbanisme de Reims  
Place des Droits de l'Homme CS 90 000  
51084 REIMS Cedex

Tél. 03.26.77.42.89  
[contact@champagne-patrimoinemondial.org](mailto:contact@champagne-patrimoinemondial.org)

[www.champagne-patrimoinemondial.org](http://www.champagne-patrimoinemondial.org)



Coteaux, Maisons et Caves  
de Champagne